



Société d'Élevage
Pyrénées-Orientales

Monsieur Marc FESNEAU
Ministre de l'Agriculture et de la
Souveraineté Alimentaire
78 rue de Varenne
75349 PARIS SP 07

Perpignan le 1^{er} août 2023

Monsieur le Ministre,

Lors de votre visite dans les Pyrénées-Orientales, nous vous avons fait part de nos préoccupations sur les incidences de la sécheresse pour l'élevage.

Les Pyrénées-Orientales ont bénéficié de pluies en mai et juin, elles ont permis la pousse d'herbe en estive et donc de transhumer les cheptels allaitants. Elles n'ont par contre pas bénéficié aux céréales et fourrages et la situation reste catastrophique pour nos récoltes et les stocks hivernaux.

Nous restons aussi très inquiets pour les exploitations non transhumantes : fromagers, laitiers, structures équestres qui achètent depuis le début de l'hiver des quantités importantes de fourrages pour alimenter leurs cheptels. Depuis quelques semaines, nous réussissons à nous approvisionner en Occitanie, les surcoûts de transport restent très importants (environ 50 €/Tonne) et s'additionnent aux dépenses occasionnées durant l'hiver et le printemps (100 à 120 € / tonne de transport).

Les récoltes en cours sont mauvaises et n'assureront qu'une part limitée des besoins de l'ensemble des exploitations. Nous estimons entre 20 000 et 30 000 T les achats de fourrages pour les Pyrénées-Orientales.

Nous réitérons notre demande de prise en charge des surcoûts de transport par l'Etat. Cette aide est d'autant plus importante que le Conseil Régional d'Occitanie ne souhaite intervenir qu'en cofinancement de l'Etat (cf. réunion Sous-Préfecture de Prades 15/06/23).

Nous nous inquiétons pour l'activation du nouveau dispositif de gestion des risques.

De nombreux éleveurs ont signé un contrat d'assurance récolte pour leurs fourrages. **Les indicateurs de sécheresse fournis par les assureurs à certains éleveurs ne permettraient pas d'activer le dispositif** (exemple joint commune Osséja). Cette situation est préjudiciable pour ces exploitations qui **devront décapitaliser si elles ne sont pas aidées pour compenser leurs achats exceptionnels**. Cette décapitalisation est doublement préjudiciable pour l'activation des aides directes des éleveurs et pour l'approvisionnement de nos filières territorialisées.

Si les éleveurs ne devaient pas bénéficier d'une prise en charge par leur assureur, nous craignons de plus que la dynamique de contractualisation s'arrête brutalement sur les Pyrénées-Orientales.

Depuis plusieurs mois, les Pyrénées-Orientales sont en première ligne sur le front de la sécheresse. Nous avons su trouver des solutions pour sécuriser l'irrigation de nos cultures pérennes. Les éleveurs ont réalisé des efforts importants au service de la solidarité départementale. Nous espérons avec votre appui pouvoir les sécuriser et leur assurer des perspectives économiques.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous portez à ce dossier et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Fabienne BONET
Présidente de la Chambre
d'agriculture des
Pyrénées-Orientales



Bruno VILA
Président de la FDSEA 66

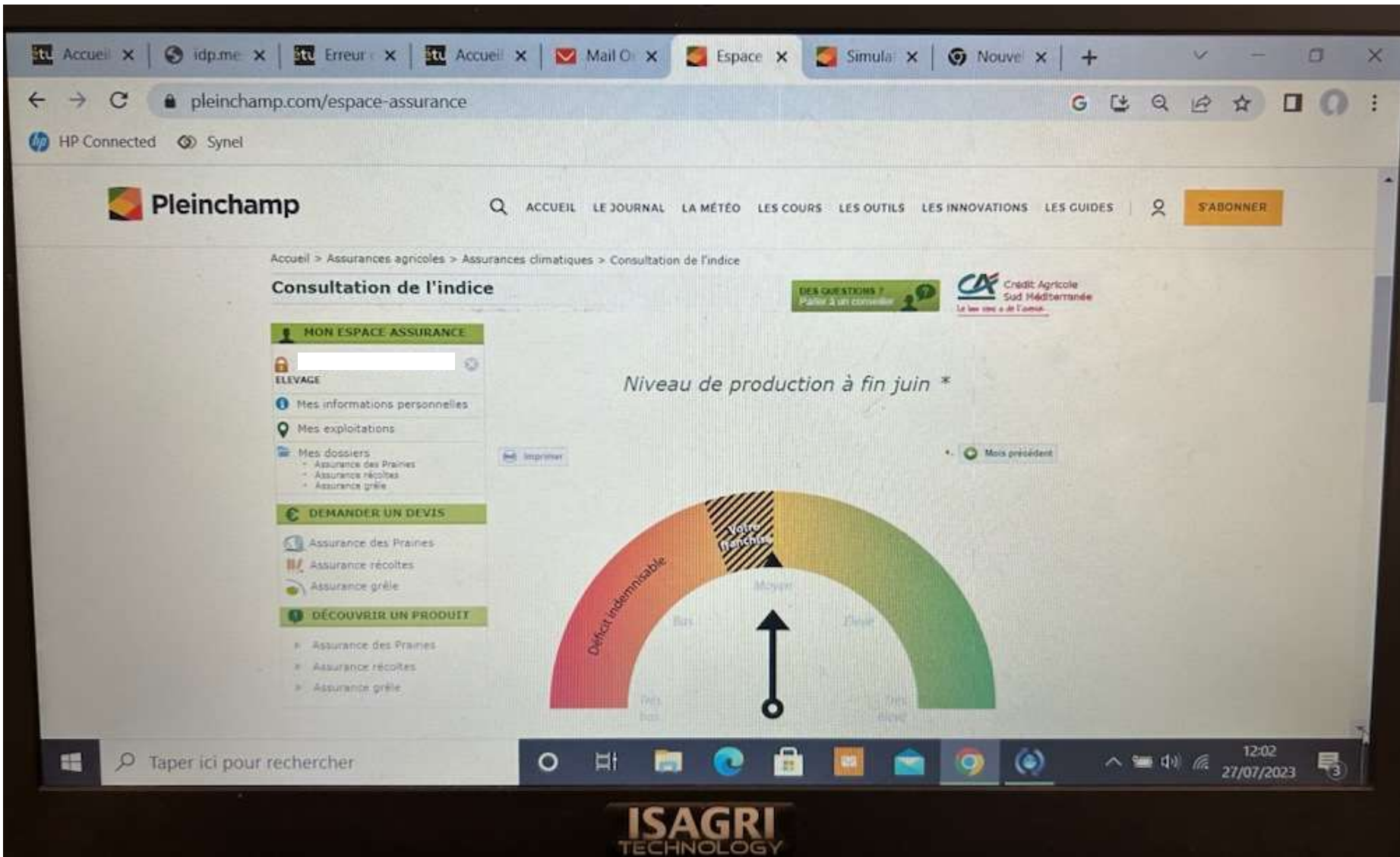


Pierre HILARY
Président des Jeunes
Agriculteurs 66



Antoine BAURES
Président de la Société
d'Elevage

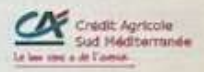




Accueil > Assurances agricoles > Assurances climatiques > Consultation de l'indice

Consultation de l'indice

DES QUESTIONS ?
S'adresser à un conseiller



MON ESPACE ASSURANCE

[Redacted]

- ELEVAGE**
- Mes informations personnelles
 - Mes exploitations
 - Mes dossiers
 - Assurance des Prairies
 - Assurance récoltes
 - Assurance grêle

DEMANDER UN DEVIS

- Assurance des Prairies
- Assurance récoltes
- Assurance grêle

DÉCOUVRIR UN PRODUIT

- Assurance des Prairies
- Assurance récoltes
- Assurance grêle

Niveau de production à fin juin *

Imprimer

Mois précédent



Taper ici pour rechercher

Windows taskbar with icons for File Explorer, Edge, Mail, and other applications. System tray shows the date 27/07/2023 and time 12:02.